

1ère chronique sur les points forts et les points faibles

des Classes préparatoires aux grandes écoles

La Classe préparatoire aux grandes écoles est “La” filière d’excellence parce qu’elle est “La” filière sélective. La sélection à l’entrée permet aux CPGE d’accueillir les meilleurs bacheliers (bacheliers généraux scientifiques, bacheliers à l’heure ou en avance, bacheliers avec mention au bac). Cette sélection se double d’une **sélection sociale** : les meilleurs bacheliers sont en fait fort majoritairement fils de cadres ou de professions intellectuelles supérieures. **Sélection “anti-filles” ?** Déjà moins nombreuses que les garçons en 1^{ère} année de prépa, les filles le sont encore plus en 2^{nde} année. Plus subtilement, la sélection sur critères scolaires et sociaux est verrouillée par une **carte des formations très inégalement répartie** sur le territoire français : l’Ile-de-France s’accapare la plus grosse part du gâteau. Etre une filière d’excellence : c’est un point fort. Etre une filière sélective scolairement et socialement est un point faible. Une seconde chronique sur les CPGE posera la question : **les CPGE sont-elles vraiment une filière d’excellence ?**

Pour **l’histoire des classes prépas**, on se reportera à une des chroniques de ce blog sur les Instituts d’enseignement supérieur ([cliquer ici](#)).

Trop peu de lycées accueillent des CPGE. Le nombre de lycées qui possèdent des CPGE est stable jusqu’en 2006 : 407 en 1999, 406 en 2006 ([cliquer ici](#)). Il augmente par la suite : 414 en 2007, **422 en 2008**. Les lycées publics qui possèdent des classes préparatoires (331 en 2008) sont bien plus nombreux que les établissements privés (91 en 2008). La progression observée entre 2006 et 2008 se fait au même rythme dans les deux types d’établissement (+ 13 lycées publics au cours de la période, +3 établissements privés).

Fortes inégalités territoriales. Les classes préparatoires aux grandes écoles sont très inégalement réparties dans les 422 lycées publics et privés du territoire. **49 lycées parisiens possèdent des CPGE** et l’Ile-de-France en compte 112 (soit 26% de la totalité des lycées ayant des prépas). L’académie de Lille, qui vient en 4^{ème} position après les 3 académies franciliennes, ne compte que 25 lycées incluant des classes prépas. 20 départements n’ont pas de CPGE ([Pons, 2007](#)) ; moins de 10 lycées avec CPGE dans 10 académies (dont les 4 d’Outre-mer) ; moins de 15 lycées dans 20 académies.

80.000 élèves sont inscrits en CPGE en 2008-2009, soit presque 10.000 de plus qu’en 2000-2001 (+13,8% en moins de 10 ans) ([RERS, 2009, tableau 6.10](#)). 84,8% des étudiants en CPGE (67.700 étudiants) sont inscrits en 2008-2009 dans les établissements publics et 15,4% dans les établissements privés (12.300 étudiants) alors que ceux-ci représentent près de 22% des établissements (lire également [Pons, 2008](#)).

La moyenne d’élèves de CPGE par lycée est de 189 ; elle est plus faible dans les établissements privés. Les différences d’un lycée à l’autre doivent être importantes. Où trouver des données qui ne figurent pas dans les RERS ? Sur le site [Admission Post-bac](#) : **le**

moteur de recherche permet de trouver dans chaque ville le nombre de lycées qui possèdent des CPGE et les Classes prépas proposées (ce qui donne une indication sur les effectifs pour chacun des lycées).

La domination des prépas scientifiques. Plus de la moitié des inscrits le sont dans la filière scientifique (49.300, +11% en 8 ans), les autres optent pour l'une des deux autres filières (économique et commerciale - 19.200 et +21,7% -, littéraire - 11.500 et +13,9% -).

Il est intéressant d'observer que **les effectifs inscrits en 1^{ère} et 2^{nde} années de CPGE ne sont pas très différents**, tant dans les lycées publics que dans les établissements privés. Mais ce n'est pas le cas dans chacune des différentes filières. Les effectifs de CPGE scientifiques sont plus élevés en 2^{ème} année qu'en 1^{ère} (24.100 contre 23.800). C'est l'inverse dans les prépas économiques et commerciales (8.800 contre 10.100) et dans les prépas littéraires (4.700 contre 6.600). Plusieurs hypothèses sont possibles, mais seul un suivi de cohorte des entrants en 1^{ère} année peut permettre d'expliquer ces observations (**taux de redoublement en 1^{ère} et 2^{nde} année, taux d'abandon en cours ou en fin de 1^{ère} année**) : nous y reviendrons dans la prochaine chronique.

Caractéristiques scolaires des élèves inscrits en CPGE (analyse de recrutement). **40.600 élèves sont entrés en prépa en 2008-2009**, soit une progression du flux d'entrée de 2,8% par rapport à l'année précédente (+2,9% dans la filière scientifique, +4,5% dans la filière économique et commerciale, +0,1% dans la filière littéraire). Cette progression confirme celle des dernières années (**Bouhia, 2006**). 71,6% des élèves de prépa sont titulaires d'un baccalauréat scientifique (moins de 5% ont un bac technologique). L'origine scolaire est évidemment très différente d'une filière à l'autre. **En prépa scientifique (23.900 entrants), on compte 95,4% de bacheliers scientifiques** et 4,1% de bacheliers technologiques. En prépa économique et commerciale (10.000 entrants), on compte 48% de bac S, 41,5% de bac ES, 9% de bacheliers technologiques. La prépa littéraire (6.600 entrants) a une composition plus diversifiée : 57,4% de bac L, 21,8% de bac S, 19,8% de bac ES.

Le choix de la filière d'enseignement supérieur est non seulement dépendant du baccalauréat obtenu mais également des conditions dans lesquelles il a été obtenu. **Les CPGE attirent les bacheliers généraux ayant obtenu le baccalauréat à l'heure et avec une mention (Pons, 2007)**. 66% des bacheliers scientifiques ayant obtenu une mention "bien" ou "très bien" ont poursuivi leurs études en CPGE ; aucun bachelier technologique n'ayant pas obtenu de mention n'a poursuivi en CPGE (**Lemaire, 2008**).

Origines scolaires des bacheliers qui entrent en CPGE (étude de devenir) (**Péan, 2009**). 12,2% des bacheliers généraux 2000 avaient engagé des études supérieures en CPGE ; ce taux a progressé et a atteint 13,4% en 2007. Mais le taux est très différent d'un baccalauréat général à l'autre : **19,2% des bacheliers scientifiques 2007 se sont inscrits en prépas à la rentrée 2007-2008** ; c'est le cas seulement de 7,9% des bacheliers littéraires et de 6,5% des bacheliers ES. Le taux d'entrants en CPGE est encore bien plus faible pour les bacheliers technologiques (1,7% en moyenne, 2,7% pour les bacheliers STI).

Inégalités territoriales des devenirs des bacheliers : Paris et encore Paris. 21,4% des bacheliers généraux qui ont obtenu leur baccalauréat dans l'académie de Paris poursuivent en CPGE. Ces bacheliers sont à proximité des classes de CPGE. Ils n'ont pas le problème des bacheliers brillants qui n'ont pas de CPGE dans leur département ; ces derniers sont obligés d'être mobiles et de prendre le statut d'interne s'ils veulent poursuivre.

Socio démographie des élèves de CPGE (étude de recrutement) : **des garçons fils de cadres.** Les garçons sont majoritaires dans les CPGE (57,1%), tant dans l'enseignement public que privé, alors que les filles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur, toutes filières confondues (RERS, 2009, tableau 6.10). Les filles sont également majoritaires dans les prépas littéraires (75,5%) et dans les prépas économiques et commerciales (55,3%). Par contre, le taux de filles n'est que **30,3% dans les prépas scientifiques** (comme celles-ci accueillent bien plus d'étudiants que les autres prépas, le taux moyen de filles, toutes prépas confondues, résultent de ce déséquilibre n'est que 42,9%). **Le taux de féminisation des prépas est plus faible en 2nde année de prépa qu'en 1^{ère} année** ; il diminue de 2 à 3% dans chacun des types de prépa. Il semble donc que l'éviction relative des filles, observée à l'entrée des écoles d'ingénieurs, est un processus qui s'amorce en prépas, processus qui mériterait d'être mieux étudié.

En 2008, **les étudiants d'origine ouvrière** constituent 10,7% des inscrits dans l'enseignement supérieur (il y a 25% d'ouvriers dans la population française) ; les étudiants qui ont un père cadre ou un père qui exerce une profession intellectuelle supérieur (CPIS) constituent 30% des inscrits (il y a 11% de CPIS dans la population française) (**RERS 2008, tableau 6.14**, RERS 2009, même tableau). Les enfants d'ouvriers sont donc nettement sous-représentés dans la population étudiante ; les inégalités sont objectives. **La part des enfants d'ouvriers** est très différente d'une filière de formation à l'autre : elle est la plus forte dans les sections de techniciens supérieurs (20,5% des effectifs), dans les écoles paramédicales et sociales (17,6%) ; elle **est la plus faible dans les classes préparatoires aux grandes écoles (5,7%)**, dans les écoles normales supérieures (2,5%), dans les écoles de commerce et de gestion (2,2%). **La part des enfants de cadres (CPIS) dépasse ou voisine 50% des effectifs inscrits dans les CPGE**, dans les universités de technologie et dans les instituts nationaux polytechniques, dans les écoles normales supérieures ; elle est supérieure à la moyenne des 30% dans les disciplines juridiques et de santé. **Les enfants d'ouvriers et d'inactifs** représentent 38% des élèves de 6^{ème}, 29% des bacheliers, 19% des bacheliers généraux, 15% des bacheliers avec mention, **9% des élèves de CPGE**. A l'inverse, les enfants de cadres et des professions intellectuelles supérieures représentent respectivement 16%, 23%, 33%, 42%, 55% (**Lemaire, 2008**).

Pour les inscrits en 1^{ère} année de CPGE, **A. Pons (2007)** conclut que la répartition dans les différentes filières est bien liée aux origines sociales favorisées ou moins favorisées, et ce quel que soit le type de baccalauréat obtenu. **S. Lemaire (2008)** conclut également à un rôle discriminant de l'origine sociale : "tous les élèves qui ont réussi un baccalauréat général avec mention ne s'orientent pas en classe préparatoire dans les mêmes proportions : **dans cette situation, les enfants de cadres vont ainsi deux fois et demi plus souvent en classe préparatoire que les enfants d'ouvriers ou d'employés**". Plus grande difficulté à obtenir des informations ou des conseils ? Autocensure ou manque d'ambition ?

Comment se sont informés les bacheliers entrés en CPGE ? (Lemaire, 2008). 4 moyens types de ressources sont utilisés principalement : les rencontres organisées par les établissements, la famille, les enseignants, les informations dans les magazines et brochures. Deux autres ressources sont beaucoup moins utilisées : les conseillers d'orientation, les copains. **La hiérarchie des moyens d'information utilisés est liée au niveau d'éducation des parents.** Les élèves dont les parents n'ont pas le baccalauréat mobilisent dans l'ordre : les enseignants, les magazines, les rencontres d'établissement, les conseillers d'orientation, les copains et, en dernier, la famille. A l'inverse, les informations obtenues de la famille viennent en 2^{ème} position pour les bacheliers dont les parents sont titulaires d'une licence ou plus. Tout cela est fort logique, mais il n'est jamais inutile de rappeler les inégalités sociales dans l'accès à l'information.

BOUHIA Rachid (2006), "*Les étudiants en Classes préparatoires aux grandes écoles. Croissance soutenue des effectifs. Année 2005-2006*", DEPP, *Note d'information*, 06.23, août

LEMAIRE Sylvie (2008), "*Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires*", DEPP, *Note d'information*, 08.16, mars

LUTINIER Bruno (2009), "*Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2008 : stabilisation après deux années de recul*", DEPP, *Note d'information*, 09.25, novembre, http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2009/53/9/NI0925_128539.pdf

PEAN Sylvie (2009), "*Les orientations post-baccalauréat : évolution de 2000 à 2007*", DEPP, *Note d'information*, 09-15, juin

PONS Adrien (2007), "*Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles. Année 2006-2007*", DEPP, *Note d'information*, 07.37, octobre

PONS Adrien (2008), "*Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles. Croissance soutenue des effectifs à la rentrée 2007*", DEPP, *Note d'information*, 08.20, juin.